

Service de vidange des assainissements non collectifs

Le SPANC de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais met à votre disposition un service de vidange des installations d'assainissement non collectif à des tarifs préférentiels.

Campagne de vidange réalisée courant JUILLET 2020

TARIFS :

Prestations	unité de prix	Intervention (dans le cadre d'une campagne)	Intervention d'urgence (hors campagne)
		Prix unitaire T.T.C.	Prix unitaire T.T.C.
PRESTATION DE BASE			
<ul style="list-style-type: none"> ○ Vidange d'une installation d'assainissement non collectif comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le déplacement et la mise à disposition du matériel et du personnel nécessaire ; ✓ La vidange et le nettoyage des fosses (toutes eaux, septiques, étanches), des puisards et des filtres... ; ✓ La vérification de l'écoulement ; ✓ La fourniture d'une fiche d'intervention et d'un bordereau de suivi des matières de vidange. 	Forfait intervention 3 m ³	142,00 €	232,00 €
○ Débouchage et curage des canalisations et des drains des installations sans vidange de fosse	½ heure	115,00 €	192,00 €
○ Frais de gestion du SPANC (dus pour chaque demande d'intervention) :	Forfaitaire	18,00 €	
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES			
○ Vidange d'une fosse supplémentaire sur le même site (même propriétaire et même adresse)	Forfait supp.	97,00 €	157,00 €
○ Evacuation des matières de vidange en centre de traitement (obligatoire suite à la vidange d'une installation) au-delà de 3 m ³	m ³	18,00 €	
○ Décachage et recherche de l'installation :	½ heure	40,00 €	
○ Débouchage et curage des canalisations et des drains des installations avec vidange de fosse :	mètre linéaire	2,00 €	
○ 10 m supplémentaire de tuyau d'aspiration au-delà du forfait de 20 m :	Forfait supp.	12,00 €	
○ Forfait de déplacement en cas d'impossibilité d'effectuer la prestation :	Forfait intervention	55,00 €	90,00 €

Pour faire appel à ce service, il suffit de retirer une convention à la Communauté de Communes sur les pôles de Bellegarde, Châtillon-Coligny ou Lorris, sur notre site internet : www.comcomcfg.fr ou auprès de votre mairie et de nous la retourner au plus tard le :

15 JUIN 2020